

**VILLE DE VARENNES  
SÉANCE GÉNÉRALE**

**7 JUIN 2021  
20 H 05**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 7 juin 2021, à 20 h 05, par vidéoconférence.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Mélanie Simoneau, Denis Le Blanc, Benoit Duval, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de Madame Natalie Parent, mairesse suppléante.

Absence motivée : Monsieur le maire Martin Damphousse

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*  
Me Lyne Savaria, *directrice générale adjointe*  
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

**2021-276 Rapport des faits saillants du rapport financier au 31 décembre 2020 et du rapport du vérificateur**

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes (LRQ, c. C-19) ;

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
APPUÉE par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER le dépôt par M. le maire Martin Damphousse du Rapport des faits saillants du rapport financier au 31 décembre 2020 et du rapport du vérificateur.

ADOPTÉE.

**PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS**

**2021-277 Approbation procès-verbal  
Séance générale 3 mai 2021**

Il est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance générale tenue le 3 mai 2021 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

ADOPTÉE.

**2021-278 Approbation procès-verbal  
Séance spéciale 17 mai 2021**

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 1er juin 2021 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

ADOPTÉE.

**2021-279      Approbation procès-verbal  
Séance spéciale 1er juin 2021**

Il est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau  
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 1er juin 2021 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

ADOPTÉE.

**2021-280      Approbation des comptes – Mai 2021**

IL est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par le trésorier pour le mois de mai 2021 :

**Fonds d'administration :** 3 797 088.53 \$

Chèques numéros 41412 à 41436, 41486 à 41512, 41581 à 41597, 41658 à 41665 et 41751 à 41755

Le chèque 39952 a été annulé

Paiements par dépôts directs 41437 à 41479, 41513 à 41572, 41574 à 41580, 41598 à 41652, 41657, 41666 à 41740, 41747 à 41750 et 41756 à 41794

Les paiements par dépôts directs 41601 et 41652 ont été annulés

**Fonds des dépenses en immobilisation :** 360 631.40 \$

Paiements par dépôts directs 41480 à 41485, 41573, 41653 à 41656, 41741 à 41746, 41795 à 41798

*Certificat du trésorier numéro 3563*

ADOPTÉE.

## RÈGLEMENTS

**A-2021- 22      Règlement 876-3 modifiant le règlement 876 sur la gestion contractuelle afin d'ajouter des mesures favorisant l'achat local**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Mélanie Simoneau

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 876-3 modifiant le règlement 876 sur la gestion contractuelle afin d'ajouter des mesures favorisant l'achat local

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

**2021-281      Adoption – Second projet de règlement 707-136 modifiant le règlement de zonage 707 afin d'autoriser les stationnements en sous-sol pour les bâtiments commerciaux et industriels**

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2020-074 du ministre de la Santé et de Services sociaux en date du 2 octobre 2020;

CONSIDÉRANT qu'aucun commentaire n'a été reçu suite à la publication de l'avis de consultation publique;

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le second projet de règlement 707-136 modifiant le règlement de zonage 707 afin d'autoriser les stationnements en sous-sol pour les bâtiments commerciaux et industriels soit et est adopté.

ADOPTÉE.

**2021-282      Adoption – Second projet de règlement 707-140 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'agrandir la zone C-604 à même la zone H-633**

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2020-074 du ministre de la Santé et de Services sociaux en date du 2 octobre 2020;

CONSIDÉRANT qu'aucun commentaire n'a été reçu suite à la publication de l'avis de consultation publique;

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le second projet de règlement 707-140 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'agrandir la zone C-604 à même la zone H-633 soit et est adopté.

ADOPTÉE.

**2021-283      Règlement 631-45 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville de Varennes afin d'amender les tarifs de location de patinoire ou de multifonctionnel, les tarifs de coupe de bordures, d'ouverture ou fermeture des entrées d'eau et d'autres permis**

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marciil  
APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 631-45 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville de Varennes afin d'amender les tarifs de location de patinoire ou de multifonctionnel, les tarifs de coupe de bordures, d'ouverture ou fermeture des entrées d'eau et d'autres permis.

ADOPTÉE.

**2021-284** **Règlement 706-15 modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 706 afin d'agrandir le périmètre de l'affectation « Commerce d'ambiance » à même l'affectation « Habitation moyenne densité » dans le secteur de la rue Saint-Eugène à proximité de la route Marie-Victorin**

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 706-15 modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 706 afin d'agrandir le périmètre de l'affectation « Commerce d'ambiance » à même l'affectation « Habitation moyenne densité » dans le secteur de la rue Saint-Eugène à proximité de la route Marie-Victorin.

ADOPTÉE.

**2021-285** **Règlement 707-135 modifiant le règlement de zonage 707 afin de modifier les normes d'implantation d'un garage ou d'un abri d'auto détaché, la règle de calcul de la hauteur des remises, la largeur des entrées charretières et les équipements autorisés à être stationnés ou entreposés en zone résidentielle ou agricole et autoriser les génératrices et équipements similaires en cours latérales ou avants dans la zone M-468**

ATTENDU les dispositions de l'arrêté ministériel 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 7 mai 2020 ;

ATTENDU l'adoption par le conseil municipal de la résolution 2020-459 autorisant le recours aux procédures de remplacement autorisé à l'arrêté ministériel précité pour le présent processus ;

ATTENDU qu'aucune personne intéressée ayant le droit de déposer une demande d'approbation référendaire ne s'est manifestée dans les délais légaux ;

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval  
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 707-135 modifiant le règlement de zonage 707 afin de modifier les normes d'implantation d'un garage ou d'un abri d'auto détaché, la règle de calcul de la hauteur des remises, la largeur des entrées charretières et les équipements autorisés à être stationnés ou entreposés en zone résidentielle ou agricole et autoriser les génératrices et équipements similaires en cours latérales ou avants dans la zone M-468.

ADOPTÉE.

**2021-286**      **Règlement 707-141 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'y permettre l'usage résidence pour aînés dans la zone C-455 et d'y prévoir des dispositions spécifiques, le tout, tel que prescrit par l'article 123.1 de la loi sur l'Aménagement et l'urbanisme.**

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 707-141 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'y permettre l'usage résidence pour aînés dans la zone C-455 et d'y prévoir des dispositions spécifiques, le tout, tel que prescrit par l'article 123.1 de la loi sur l'Aménagement et l'urbanisme.

ADOPTÉE.

**2021-287**      **Règlement 926 décrétant la reconstruction et la mise en valeur de la Maison Hébert-Jodoin et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt ne dépassant pas 1 400 000 \$ pour en acquitter le coût**  
**Emprunt temporaire**  
**Banque Nationale Groupe financier**

CONSIDÉRANT que le règlement 926 décrétant la reconstruction et la mise en valeur de la Maison Hébert-Jodoin et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt ne dépassant pas 1 400 000 \$ pour en acquitter le coût a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 11 mai 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QU'un ou des emprunts soient contractés à la Banque Nationale Groupe financier, selon les taux prévus à l'entente avec ladite banque, pour un montant n'excédant pas 1 400 000 \$, et ce jusqu'au financement permanent.

ADOPTÉE.

**2021-288      Règlement 929 décrétant des interventions sur le réseau d'assainissement des eaux usées et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt de 2 550 000 \$ pour en acquitter le coût**  
**Emprunt temporaire**  
**Banque Nationale Groupe financier**

CONSIDÉRANT que le Règlement 929 décrétant des interventions sur le réseau d'assainissement des eaux usées et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt de 2 550 000 \$ pour en acquitter le coût a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 23 mars 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QU'un ou des emprunts soient contractés à la Banque Nationale Groupe financier, selon les taux prévus à l'entente avec ladite banque, pour un montant n'excédant pas 2 550 000 \$, et ce jusqu'au financement permanent.

ADOPTÉE.

**2021-289      Annulation de soldes résiduels sur règlements d'emprunt**

ATTENDU QUE la Ville de Varennes a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU QU'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

ATTENDU QU'il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENTU QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

ATTENDU QU'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité.

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau Appuyé par madame la conseillère Geneviève Labrecque ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Varennes modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. Par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;
2. Par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Ville de Varennes affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe;

3. Par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.

QUE la Ville de Varennes informe le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » de l'annexe.

Que la Ville de Varennes demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduels mentionnés à l'annexe.

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE.

**2021-290**

**Adoption second projet – PPCMOI 2021-051**

**Projet de construction, modification ou occupation d'un immeuble 2021-029 – Permettre un 4e logement et régulariser la présence d'une remise détachée  
146-150, rue Sainte-Anne**

CONSIDÉRANT la demande de projet particulier présentée par le requérant pour un projet de construction, modification ou occupation d'un immeuble afin de permettre un 4e logement et régulariser la présence d'une remise détachée dans un bâtiment sis 146-150, rue Sainte-Anne

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la résolution CCU 2021-040 du 13 avril 2021, le Comité consultatif d'urbanisme recommande unanimement d'autoriser ladite demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal de la Ville de Varennes autorise, la demande de projet particulier d'occupation de l'immeuble n° 2021-029 afin de permettre l'aménagement d'une 4e unité d'habitation et de régulariser une remise détachée sise au 146-150, rue Sainte-Anne, le tout, tel que présenté aux plans concepts de Gestion Plani-Concept, dossier « aménagement 4 logements », en date du 18 décembre 2018.

ADOPTÉE.

**MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS**

**2021-291**

**Octroi de contrat – Acquisition d'une génératrice pour le nouveau centre multifonctionnel**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour l'acquisition d'une génératrice pour le nouveau centre multifonctionnel;

CONSIDÉRANT la réception d'une soumission;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du bureau de projets en date du 26 mai 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat d'acquisition d'une génératrice pour le nouveau centre multifonctionnel à Drumco Énergie inc. incluant l'option de garantie prolongée d'une durée de 5 ans pour un montant de 235 363.02 \$ taxes incluses, conformément à son offre du 25 mai 2021.

La dépense est affectée de la façon suivante :

- 109 513.04 \$ taxes incluses par la subvention de l'Agence 911 reçue au cours de l'exercice 2020.
- 129 690.15 \$ taxes incluses par le fonds de roulement. L'amortissement du fonds de roulement se fera sur une période de 10 ans à compter de l'exercice 2022.

Certificat du trésorier numéro 3560

ADOPTÉE.

**2021-292**

**Octroi de contrat – Construction d'une nouvelle rue et réfection du boulevard. René-Gaultier**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour les travaux de construction d'une nouvelle rue et réfection du boulevard. René-Gaultier ;

CONSIDÉRANT la réception de trois soumissions;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du Service du génie en date du 26 mai 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin

APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat de construction d'une nouvelle rue et réfection du boulevard René-Gaultier à 175784 CANADA INC. (Bricon) pour la zone 1 en entier et la zone 2 en excluant l'item 3.3 pour la deuxième couche de pavage pour un montant de 1 836 827.80 \$ taxes et frais d'imprévues incluses, conformément à son offre du 18 mai 2021.

La zone 3 des travaux est d'octroyée, au montant de 679 862.31 \$ taxes incluses conditionnement à l'entrée en vigueur du règlement 908-2.

La dépense sera financée par le règlement 908.

Certificat du trésorier numéro 3562

ADOPTÉE.

**2021-293 Mandat d'éradication du phragmite à la Frayère Saint-Charles**

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, en date du 2 juin 2021.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat d'éradication du phragmite à la Frayère Saint-Charles au Comité ZIP des Seigneuries pour un montant de 44 552.35 \$ (non taxable).

La dépense sera financée par le fonds vert.

Certificat du trésorerie numéro 3569.

ADOPTÉE.

**2021-294 Octroi de contrat – Achat et installation de bornes de recharge pour les ateliers municipaux**

CONSIDÉRANT les recommandations du Service des travaux publics en date du 6 mai 2021.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat pour l'acquisition et l'installation de 4 bornes de recharge FLO dans le cadre du projet d'acquisition de véhicules municipaux électriques à l'entreprise Électricité Michel Langlois au montant de 29 318.63 \$ taxes incluses.

La dépense sera financée de la façon suivante :

- 50% par une subvention de la Fédération canadienne des Municipalités
- 50% par le fonds de roulement et dont le remboursement sera effectué sur une période de 5 ans à compter de l'exercice 2022.

Certificat du trésorier numéro 3567

ADOPTÉE.

**2021-295 Modification contractuelle – L'Équipeur**

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT le caractère imprévisible, au moment de l'octroi du contrat, des modifications qui sont présentement proposées;

CONSIDÉRANT leur caractère raisonnable en raison de l'ensemble des justifications;

CONSIDÉRANT que si ces modifications avaient été connues au préalable, le processus d'octroi du contrat aurait été le même;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval  
APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la modification contractuelle (selon les articles 9.1.1 et 9.1.2 du règlement de gestion contractuelle) afin d'octroyer une somme additionnelle de 18 166.05 \$ taxes incluses au contrat octroyé à l'entreprise l'Équipeur (4153006 Canada inc.) pour l'addition de bottes et souliers pour le SSI couvrant les années 2021 et 2022.

Certificat du trésorier numéro 3561

ADOPTÉE.

#### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2021-296**

**Promesse d'achat d'immeuble – 4295 chemin de la Baronnie.  
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, la promesse d'achat d'immeuble et tout acte en découlant entre la propriétaire du 4295 chemin de la Baronnie et la Ville de Varennes; telle promesse est annexée à la présente comme si au long reproduite.

ADOPTÉE.

**2021-297**

**Promesse d'achat d'immeuble –. 2011 route Marie-Victorin  
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, la promesse d'achat d'immeuble et tout acte en découlant entre Gestion R.F.H inc. et la Ville de Varennes; telle promesse est annexée à la présente comme si au long reproduite.

ADOPTÉE.

**2021-298**

**Promesse d'achat d'immeubles – Lot 61-P, 1143 et partie du chemin de la Côte-Bissonnette  
Autorisation de signature**

IL est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, la promesse d'achat d'immeubles et tout acte en découlant entre Les Services Immobiliers Marc-André Lavoie inc. et la Ville de Varennes; telle promesse est annexée à la présente comme si au long reproduite.

ADOPTÉE.

**2021-299**

**Promesse d'achat d'immeuble – 2050, boulevard René-Gaultier  
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, la promesse d'achat d'immeuble et tout acte en découlant entre 9128-2723 Québec inc. et la Ville de Varennes; telle promesse est annexée à la présente comme si au long reproduite

Certificat du trésorier numéro 3568

ADOPTÉE.

**2021-300**

**Addenda à la promesse d'achat – Lexia Développement inc.  
Autorisation de signature**

IL est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'addenda à la promesse d'achat et tout acte de vente en découlant à intervenir à intervenir entre Lexia Développement inc. et la Ville de Varennes; tel addenda est annexé à la présente comme si au long reproduit.

ADOPTÉE.

2021-301

**Acte de vente –Les Fermes Gigrow inc.  
Lots P-174-1 & parties 174  
Autorisation de cession  
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER la cession de l'offre d'achat de L.Tech Bio inc. à Les Fermes Gigrow inc.

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente entre Les Fermes Gigrow inc. et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

ADOPTÉE.

2021-302

**Convention de bail amendée et refondue – Cogir CGI Varennes  
société en commandite  
Autorisation de signature**

IL est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, la convention de bail amendée et refondue à intervenir entre Cogir CGI Varennes société en commandite et la Ville de Varennes; telle convention est annexée à la présente comme si au long reproduite;

ADOPTÉE.

2021-303

**Offre de vente d'immeuble amendée et refondue  
Lots 6 149 827 et 6 149 828  
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'offre de vente d'immeuble amendée et refondue ainsi que tout acte de vente en découlant à intervenir entre Projet René Gaultier Varennes, société en commandite et la Ville de Varennes; telle offre est annexée à la présente comme si au long reproduite;

ADOPTÉE.

**2021-304**

**Offre de vente d'immeuble amendée et refondue  
Lot 6 146 653  
Autorisation de signature**

IL est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau  
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Dampousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'offre de vente d'immeuble amendée et refondue ainsi que tout acte de vente en découlant à intervenir entre Cogir CGI Varennes, société en commandite et la Ville de Varennes; telle offre est annexée à la présente comme si au long reproduite.

ADOPTÉE.

**2021-305**

**Convention tripartite – Cogir CGI Varennes, société en commandite  
et Banque Nationale du Canada  
Autorisation de signature**

IL est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Dampousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, la convention tripartite à intervenir entre Cogir CGI Varennes, société en commandite, Banque Nationale du Canada et la Ville de Varennes; telle convention est annexée à la présente comme si au long reproduite;

ADOPTÉE.

**2021-306**

**Arrêtés ministériels 2020-033 – Poursuite des processus  
d'approbation référendaire pour certains dossiers – Ajustement à  
la liste (07-06-2021)**

CONSIDÉRANT la présente situation de pandémie;

CONSIDÉRANT que plusieurs processus d'approbation référendaire ont été jusqu'ici interrompus par l'effet des décrets et arrêtés ministériels;

CONSIDÉRANT les arrêtés ministériels 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020 et 2020-074 du ministre de la Santé et de Services sociaux en date du 2 octobre 2020;

CONSIDÉRANT le prolongement des mesures de confinement et de distanciation sociale et l'importance de permettre à certains projets d'avancer et de pouvoir se réaliser;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE les procédures d'approbation référendaires faisant partie du processus décisionnel de la Ville de Varennes et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens soient remplacés par les procédures décrites à l'arrêté ministériel 2020-033 de la ministre de la Santé et de Services sociaux en date du 7 mai 2020 pour les dossiers énumérés en annexe des présentes

ADOPTÉE.

**2021-307**

**Mandat pour l'application des règlements RM-VAR-204, RM-VAR-302,529 et 534**

**Préposée à la réglementation**

IL est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau  
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

De mandater Madame Claudette Lambert, à titre de préposée à la réglementation et responsable de l'application des règlements RM-VAR-204 concernant la circulation, RM-VAR-302 concernant les animaux, 529 concernant les nuisances, et 534 concernant la signalisation, et de l'autoriser à émettre des constats d'infractions en vertu desdits règlements.

ADOPTÉE.

**2021-308**

**Adoption – Politique inclusive**

CONSIDÉRANT QUE depuis 2005, la Ville de Varennes produit un plan d'action à l'égard des personnes ayant un handicap, et au fil des années, les actions se sont succédées, multipliées et la vision d'ensemble a évolué ;

CONSIDÉRANT le désir de la Ville de Varennes d'accentuer ses actions afin de favoriser l'inclusion des personnes ayant un handicap ainsi que l'ensemble de la population dans toute sa diversité à toutes les sphères de l'action municipale.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal adopte la nouvelle Politique inclusive de la Ville de Varennes

ADOPTÉE.

**2021-309**

**Office municipal d'habitation de Marguerite-D'Youville  
Budget révisé 2021**

CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration de l'Office municipal d'Habitation de Marguerite-D'Youville a vu son budget 2021 révisé;

CONSIDÉRANT que cette révision est présentée au Conseil municipal pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval  
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER le budget 2021 révisé de l'Office municipal d'Habitation de Marguerite-  
D'Youville, tel qu'annexé à la présente.

ADOPTÉE.

**2021-310**

**Acte de servitude en faveur d'Énergir – Intervention  
Autorisation de signature**

IL est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de servitude en faveur d'Énergir; tels acte et plan de servitude sont annexés à la présente comme si au long reproduits

ADOPTÉE.

**2021-311**

**Demande d'enfouissement des réseaux câblés sur la route Marie-Victorin, de Jodoin à Sainte-Anne à Varennes**

CONSIDÉRANT le projet d'enfouissement des réseaux câblés sur la route Marie-Victorin entre Jodoin et Sainte-Anne

IL est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Varennes demande à Hydro-Québec de réaliser une étude d'avant-projet (ingénierie détaillée) relative à l'enfouissement de la ligne aérienne existante incluant l'intégration des besoins en ouvrages de génie civil des autres entreprises en réseaux de distribution câblés

QUE la Ville de Varennes sera gestionnaire des travaux civils relatifs à l'enfouissement des réseaux de distribution câblés

D'AUTORISER Me Marc Giard, OMA, greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'entente du partage des responsabilités au nom de la municipalité

QUE la Ville de Varennes s'engage à rembourser les coûts encourus et engagés si elle décide d'abandonner la demande ou si elle modifie ou reporte le projet suite au dépôt du rapport d'avant-projet.

ADOPTÉE.

2021-312

**Nomination – Chef de division développement durable  
Service direction générale**

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval  
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal confirme la nomination de monsieur Mathieu Vallée au poste de chef de division développement durable à compter des présentes.

ADOPTÉE.

2021-313

**Nomination – Directeur  
Service des travaux publics**

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau  
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal confirme la nomination de monsieur Bruno Gravel au poste de directeur du Service des travaux publics à compter du 8 juin 2021.

Ses conditions de travail sont énumérées en annexe des présentes comme si au long reproduites.

ADOPTÉE.

2021-314

**Embauche – Conseillère en ressources humaines  
Service des ressources humaines**

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal confirme l'embauche de Madame Ariane Sévigny au poste de conseillère en ressources humaines à compter du 14 juin 2021.

Ses conditions de travail sont énumérées en annexe des présentes comme si au long reproduites

ADOPTÉE.

**2021-315**

**Nomination – Directrice adjointe  
Service des arts, culture et bibliothèque**

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal confirme la nomination de madame Jocelyne Doyon au poste de directrice adjointe au Service des arts, culture et bibliothèque à compter des présentes.

ADOPTÉE.

**2021-316**

**Nomination – Directrice adjointe  
Services récréatifs et communautaires**

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé madame la conseillère Mélanie Simoneau

APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal confirme la nomination de madame Natacha-Mélanie Pilon au poste de directrice adjointe aux Services récréatifs et communautaires en compter des présentes.

ADOPTÉE.

**2021-317**

**Demande d'autorisation de transferts budgétaires pour 2021**

CONSIDÉRANT que certains ajustements budgétaires s'avèrent nécessaires en cours d'année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER des transferts budgétaires pour 2021 au montant de 3 209 994 \$ conformément aux documents déposés par le directeur du Service des finances et trésorier en date du 1er juin 2021 et joint en annexe des présentes comme si au long reproduit.

ADOPTÉE.

**2021-318**

**Mouvement du personnel  
Permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut**

IL est proposé par madame la conseillère Geneviève Labrecque

APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal accepte et confirme le Rapport de mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut numéro MP-2021-06 préparé et rédigé par le Service des ressources humaines en date du 3 juin 2021.

ADOPTÉE.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, madame la mairesse lève l'assemblée à 20 h 35.

*La mairesse suppléante,*

*Le directeur des Services juridiques  
et greffier,*

---

Natalie Parent

---

Me Marc Giard, OMA